



Plus d'informations sur le site  
de l'Institut national du cancer



ARS HAUTS-DE-FRANCE  
556 AVENUE WILLY BRANDT  
59777 EURALILLE



0 809 402 032 Service gratuit  
+ prix appel



[www.hauts-de-france-ars.sante.fr](http://www.hauts-de-france-ars.sante.fr)

 Agence régionale de santé Hauts-de-France

 @ARS\_HDF



# VACCINATION HPV AU COLLÈGE : MODE D'EMPLOI

La vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est désormais proposée chaque année au collège, pour tous les élèves de 5<sup>e</sup>, filles comme garçons. Chaque année en France, **6 400 nouveaux cas de cancers sont liés aux papillomavirus**. Totalement prise en charge et sans avance de frais, la vaccination au collège est un moyen sûr de s'en protéger, avec une efficacité proche de 100% lorsqu'elle est réalisée jeune. Comment se déroule-t-elle ? Mode d'emploi.



## JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE J'AUTORISE LA VACCINATION DE MON ENFANT

Jusqu'au 30 septembre, les deux parents peuvent compléter et signer l'autorisation de vaccination de leur enfant sur le site <https://hdf.campagnehpv.fr/>



L'accord des deux parents est nécessaire, ainsi que la présentation du carnet de santé lors des séances de vaccination. En cas de besoin, je peux remplir et signer cette autorisation en version papier. Elle est à récupérer auprès du collège à l'appui du bureau de la vie scolaire ou sur Pronote.



## OCTOBRE À DÉCEMBRE 2024 PREMIÈRE INJECTION AU COLLÈGE

Les collégiens dont les deux parents ont complété et signé l'autorisation de vaccination recevront leur première dose de vaccin entre octobre et décembre 2024, directement au collège.

Le jour de la vaccination, les élèves doivent apporter leur carnet de santé ou une photocopie des pages de vaccination. L'équipe du centre de vaccination tracera la vaccination et fournira alors une attestation à insérer dans le carnet de santé.

À l'issue de la vaccination, les élèves seront surveillés et accompagnés par l'équipe médicale du centre de vaccination. Ils seront assis sur un tapis au sol, pour éviter tout risque de chute.

### NOUVEAUTÉ

## La possibilité de réaliser ses rattrapages vaccinaux

La campagne de vaccination HPV sera également l'occasion de mettre à jour les vaccins de votre enfant pour le protéger de différentes maladies (coqueluche, rougeole, méningites, diphtérie, tétanos, hépatite B). Pour cela, le formulaire d'autorisation parentale devra être complété sur <https://hdf.campagnehpv.fr/>, en même temps que l'autorisation pour la vaccination HPV.



## MARS-JUIN 2025 DEUXIÈME INJECTION AU COLLÈGE, MON ENFANT EST PROTÉGÉ

Au moins 5 mois après la première injection, les élèves recevront une deuxième dose de vaccin HPV dans les mêmes conditions, directement au collège, sous la surveillance de l'équipe du centre de vaccination, en présentant leur carnet de santé ou la photocopie des pages de vaccination. **A l'issue de cette seconde dose, le schéma vaccinal de mon enfant est complet et il est protégé.**

# HPV

## POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

- Chaque année, 6400 nouveaux cas de cancers sont causés par les HPV.
- Ils ne touchent pas que les filles, les garçons aussi peuvent être concernés.
- 80% d'entre nous y sont confrontés à un moment de la vie.
- Un vaccin sûr, avec plus de 6 millions de doses administrées en France depuis 10 ans.
- Grâce au vaccin, 90% des infections HPV peuvent être évitées !